



**Organisation  
mondiale de la Santé**

BUREAU RÉGIONAL DE L'

**Europe**

---

**Vingt-deuxième Comité permanent  
du Comité régional de l'Europe**

Première session

**Copenhague (Danemark), 18 septembre 2014**

EUR/SC22(1)/REP  
140685

15 octobre 2014

ORIGINAL : ANGLAIS

## **Rapport sur la première session**



## Introduction

1. Le vingt-deuxième Comité permanent du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (CPCR) a tenu sa première session à UN City, Copenhague (Danemark), le 18 septembre 2014, le dernier jour de la soixante-quatrième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (CR64).
2. Le président a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres du CPCR de l'Allemagne, du Portugal, de la Roumanie et du Turkménistan, ainsi qu'au représentant de la Fédération de Russie qui servira de liaison entre le CPCR et le Conseil exécutif au cours de l'année.

## Élection du bureau du vingt-deuxième CPCR

3. En vertu de l'article 14.2.4 du règlement intérieur du Comité régional de l'Europe, Mme Taru Koivisto (Finlande), en sa qualité de vice-présidente exécutive du CR64, devient de droit présidente du vingt-deuxième CPCR. Le professeur Benoît Vallet (France), en vertu de l'article 9 du règlement intérieur du Comité permanent du Comité régional, est élu vice-président du vingt-deuxième CPCR.
4. Un membre reconnaît que le CPCR s'est employé à accroître la transparence des élections de ses nouveaux membres et de ceux du Conseil exécutif, et exprime sa préoccupation concernant la transparence de l'élection du vice-président du CPCR. Le secrétariat insiste sur le fait que l'équilibre géographique doit être pris en compte, et promet de soulever la question auprès du sous-groupe du CPCR sur la gouvernance.

## Réflexion sur le CR64

5. Le président exécutif du CR64, qui a assisté aux sessions du vingt et unième CPCR en tant qu'observateur, déclare que la session du Comité régional fut fructueuse et productive en raison de l'excellent travail préparatoire effectué par le secrétariat. Les documents de travail, les projets de résolution et les propositions relatives aux élections et désignations étaient largement disponibles lors de la session de mai du vingt et unième CPCR. Les efforts déployés par le CPCR en vue d'impliquer autant que possible les États membres dans la préparation et le déroulement du CR64 ont porté leurs fruits. Les pays participent davantage, et il doit en être tenu compte lors de l'élaboration de l'ordre du jour des futures sessions du Comité régional. Les points de l'ordre du jour doivent être mieux « chorégraphiés » et la longueur des déclarations liminaires effectuées par les membres du secrétariat et du CPCR, ainsi que par les orateurs invités, doit être soigneusement contrôlée.
6. Les membres du CPCR font observer que le CR64 a été bien organisé et productif. Les consultations approfondies menées avec les États membres préalablement à la session, du niveau technique à celui de la gouvernance, ont été accueillies avec satisfaction. Le système de pondération mis au point par le sous-groupe du CPCR sur la gouvernance pour l'examen des candidatures aux élections par le CPCR a fait l'objet d'une étude pilote. L'outil a produit le même résultat pour les élections du CPCR et les désignations du Conseil exécutif que les délibérations du CPCR proprement dites. Les séances d'information technique, notamment celle sur la migration et la santé, sont hautement appréciées. L'ajout d'un résumé sur la page de couverture des documents de travail constitue un exemple de bonne pratique qui pourrait également être adoptée au niveau mondial.
7. Tous reconnaissent que l'ordre du jour très chargé du CR64 a imposé des contraintes de temps pour l'examen de plusieurs points inscrits. Il s'est également avéré difficile de résoudre certains des problèmes posés par l'agencement de la salle de conférence de UN City : les écrans

sur lesquels les exposés étaient projetés n'étaient pas visibles par tous les participants, et les sièges n'étaient pas propices à la communication au sein des délégations.

## Sous-groupes du CPR

8. Étant donné les travaux à réaliser sur les questions de gouvernance et l'allocation stratégique des volants budgétaires et l'importance que continue de revêtir Santé 2020, le vingt-deuxième CPR décide de maintenir les sous-groupes institués sur ces thématiques par son prédécesseur. Les membres du CPR se consulteront par courrier électronique sur la composition de ces derniers et le choix de leur président.

## Dates et lieux des futures sessions du vingt-deuxième CPR

9. Le vingt-deuxième CPR convient d'organiser les sessions suivantes :
- 9 et 10 décembre 2014, Helsinki (Finlande) ;
  - 17 et 18 mars 2015, Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, Copenhague (Danemark) ;
  - 16 et 17 mai 2015, Siège de l'OMS, Genève (Suisse) ;
  - 13 septembre 2015, Vilnius (Lituanie).

## Aperçu préliminaire du CR65

10. La directrice régionale indique que, sur la base du principe de « l'ordre du jour glissant » des sessions du Comité régional, les thèmes suivants pourraient être pris en considération pour le CR65 :

- Santé 2020 (approches intersectorielles liées à l'éducation, à l'environnement et à la santé, aux transports, etc.) ;
- renforcement des systèmes de santé (rapport sur le processus de Tallinn, présentation d'une nouvelle vision avant la finalisation pour le CR66) ;
- ressources humaines pour la santé (mise en œuvre du « Code de pratique mondial de l'OMS pour le recrutement international des personnels de santé », y compris les personnels infirmiers et obstétricaux) ;
- maladies non transmissibles (plan d'action sur l'activité physique ; feuille de route sur la lutte antitabac ; et santé des femmes, notamment la santé génésique et les droits des femmes) ;
- *Rapport sur la santé en Europe 2015* (lancement et discussion) et stratégie visant à appliquer les bases factuelles à l'élaboration des politiques ;
- nouveau « contrat » basé sur le budget programme de l'Organisation pour 2016-2017 ;
- stratégie de partenariat (en fonction des progrès accomplis dans l'adoption du « Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques ») ;
- migration et santé (discussion initiale) ;
- prévention et lutte contre la tuberculose multirésistante et ultrarésistante dans la Région européenne de l'OMS (résolution EUR/RC61/R7) et prochaines étapes.

11. Le secrétariat préparera des notes d'orientation sur ces sujets pour examen lors de la deuxième session du vingt-deuxième CPR.

## **Autres questions à l'ordre du jour**

12. Le CPCR est informé qu'à la suite d'une réunion tenue la veille avec les homologues nationaux afin de préciser leurs rôles et responsabilités, ainsi que ceux des points focaux techniques nationaux, le secrétariat espère finaliser la liste des homologues nationaux et des points focaux techniques dans un proche avenir.

= = =